

Maison des Droits de l'Enfant de Touraine

Reconstitutions d'Audiences *lycée Grandmont*

Journée du 30 Janvier 2017

Anne-Marie, Marie, Benoit, et Jérémy sommes allés ce lundi matin pour conclure notre travail sur les reconstitutions d'audiences du tribunal pour enfants.

Fruit d'un travail collaboratif avec les deux classes de 1^{ère} STG, l'ensemble des reconstitutions fut très satisfaisant pour tous et notamment pour les classes de 3^{ème} et 4^{ème} du collège Rameau invitées pour l'occasion.

Lien média <http://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/touraine/indre-loire/tours/lycee-se-transforme-tribunal-tours->

Intervention

Collège de Montlouis

Mardi 31 Janvier / internet et Réseaux Sociaux

A la demande de l'équipe pédagogique du collège Raoul Rebout, la MDET intervient auprès des classes de 4^{ème} sur la thématique d'internet et les réseaux sociaux

Cette première étape s'est conclue par un retour très positif de la part du corps enseignant et des élèves qui ont demandé une « augmentation du temps d'intervention » !



Le Livre du Mois...

CONDAMNÉ A ME TUER

JONATHAN DESTIN

XO DOCUMENT



Sur la couverture du livre, la suite du titre est déjà l'entrée dans ce témoignage bouleversant, dont l'objectif est, clairement, de briser le silence sur le harcèlement à l'école :

« J'avais 10 ans. Pendant 6 ans, ils m'ont harcelé à l'école. Ils m'ont battu, ils m'ont racketté, ils m'ont dit qu'ils tueraient mes parents. Pendant 6 ans, je n'ai parlé à personne. J'avais trop honte. J'avais trop peur.

Le 8 février 2011, j'ai décidé d'en finir. J'ai acheté un litre d'alcool à brûler, je l'ai répandu sur mes vêtements, et je me suis mis le feu. J'avais 16 ans ».

Jonathan a brûlé à 72%. Il a passé trois mois en coma artificiel, a subi 17 opérations et continue de souffrir de douleurs incessantes.

Ses proches témoignent de leur silence, de leur incompréhension, de leur culpabilité.

Pour Jonathan, la reconstruction passe par le partage de son histoire, pour que les enfants victimes osent enfin parler et que les adultes ouvrent les yeux.

Isabelle

EDUCATION

Après leur entrée en sixième en 2007, près de quatre élèves de Segpa sur dix sortent diplômés du système éducatif

"Parmi les élèves entrés en sixième en 2007, 3,4 %, soit plus de 28 000, ont intégré une classe de Segpa
Source: education.gouv.fr

CONDITION DE VIE

Face à la radicalisation, les éducateurs de rue assument leur nouveau costume

"A l'occasion d'un séminaire organisé le 17 janvier, les éducateurs de rue ont réaffirmé leur savoir-faire dans le champ de la prévention de la radicalisation
Source: lagazettedescommunes.fr

COHESION SOCIALE

Promulgation de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté

La loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté est promulguée.
Source: legifrance.gouv.fr


JUSTICE DES MINEURS

Majorité pénale à 16 ans: "une négation des droits de l'enfant"

Descendre la majorité pénale à 16 ans est une attaque à l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs

Source : lexpress.fr

Le défenseur des droits s'inquiète d'un recul de l'accès aux droits

Dans son traditionnel rapport annuel d'activité - le troisième pour Jacques Toubon dans cette ction -, rendu public jeudi 23 février

Source : ash.tm.fr

"Dénoncer, c'est sauver une vie"

La France avance en matière de protection de l'enfance. La ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes revient sur le premier plan de lutte contre les violences faites aux enfants, lancé ce 1er mars.

Source : journaldesfemmes.com



= Disponible à la MDET.

Thème du Mois

Les « violences Corporelles » censurées par le Conseil constitutionnel

La France, épinglée par le Conseil de l'Europe et le Comité des Droits de l'Enfant, devait se doter d'une législation condamnant les « violences physiques y compris dans le cadre familial ».

Présenté comme une avancée symbolique en décembre 2016, l'article 222 de la « loi égalité et citoyenneté », qui introduisait dans la définition de l'autorité parentale l'interdiction d'avoir recours aux « violences corporelles » envers les enfants est donc supprimé.

Le Conseil Constitutionnel a censuré cet article, le jeudi 26 janvier, suite à une saisine déposée par un groupe de 60 sénateurs...

Coté Agenda

- ♦ **jeudi 9 Mars, intervention « Réseaux Sociaux » Collège Raoul REBOUT**
- ♦ **Mardi 14 Mars intervention « Réseaux Sociaux Parents » Collège Rameau**
- ♦ **Mardi 15 mars : colloque « Loyautés dans la famille : que faire de ces liens ? » Paris**

Nous vous rappelons que la MDET est abonnée aux revues « ASH », « L' école des parents », et « le journal du droit des jeunes » que vous pouvez venir consulter librement au local .